



Le **NO**vateur

La voie officielle de l'information municipale



www.municipalite.saint-mathieu.qc.ca • Décembre 2017, vol. 15

▶ Stationnement de nuit
interdit
P. 3



▶ Collectes spéciales
temps des fêtes
P. 4



▶ Programmation des
loisirs
P. 5



RUBRIQUES @ LIRE

Urbanisme et travaux publics.. p. 3
Environnement et collectes
spéciales p. 4
Programmation des loisirs p. 5
Bibliothèque et vie
communautaire p. 6-7
Voeux des fêtes p. 8

Horaires pour la période des fêtes

L'Hôtel de ville et la bibliothèque
seront fermés du 22 décembre à
midi au 2 janvier 2017 inclusivement.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil se tiennent
le 2^e mardi de chaque mois, à
19 h 30 à la salle Émerie-Lapointe,
située au 288, rue Principale.

Prochaines séances

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
9	13	13	10

Nouveauté!

Les bureaux de la mairie et du
service de l'urbanisme sont
déménagés au 288, rue Principale
Présence acceptée sur rendez-vous.

Tél. : 450 632-9585
Mairie - poste 201
Urbanisme - poste 202

Hôtel de ville

299, chemin Saint-Édouard

Garage municipal

311, chemin Saint-Édouard

Tél. : 450 632-9528, poste 0
Télé. : 450 632-9544
info@municipalite.saint-mathieu.qc.ca
municipalite.saint-mathieu.qc.ca

Bibliothèque Danielle-Routhier

Tél. : 450 632-9528, poste 3
biblio70@reseaubibliomonteregie.qc.ca

COOP télécom Saint-Mathieu

Service à la clientèle : 514 258-9528
info@cstsm.com

Collecte des ordures et du recyclage

Ligne Info-collectes : 514 928-5227

Mot de la mairesse

Chers citoyennes et citoyens,

Le temps des fêtes est arrivé, temps de réjouissance
en famille. L'année 2017 se termine après plusieurs
événements marquants. Rappelons-nous avec
fierté cette année du 100^e soulignée dignement :
100 ans, ça se fête en grand !

Je tiens à remercier le comité organisateur des
festivités ainsi que les membres de l'organisme
Événements spéciaux Saint-Mathieu, tous les bénévoles sans oublier
les employés municipaux et les citoyens qui ont participé. Le comité
peut se réjouir et proclamer « mission accomplie » ! Je veux souligner
particulièrement le travail gigantesque et la grande générosité de Mme
Johanne Beaudin « chef d'orchestre » de ces événements.

Dans un deuxième temps, nous avons enfin signé le contrat pour le
développement du parc d'affaires, nous confirmant la venue d'un
Ultramar, dépanneur, Tim Hortons et bien d'autres.

Par la suite, la campagne électorale s'est avérée difficile. Beaucoup de
désinformation a été véhiculée, mais nous saurons remettre les pendules
à l'heure. Je remercie tous ceux qui nous ont fait confiance pour un autre
mandat. Nous saurons livrer la marchandise avec honnêteté, intégrité et
transparence.

Le budget sera adopté en janvier 2018 en respectant nos moyens tout en
répondant à vos besoins et à l'amélioration de notre qualité de vie. 2018
nous amènera d'autres défis que nous relèverons avec professionnalisme.

En terminant, j'aimerais remercier tous les bénévoles qui donnent
généreusement de leur précieux temps.

Je vous souhaite santé, prospérité, paix et beaucoup de plaisir en famille
et avec vos amis.

Lise Poissant, mairesse



Le Novateur Hiver 2017/2018 - Vol. 15

Rédaction : Audrey Arbour Lavoie
Collaborateurs : tous les services municipaux
Révision : Louise Hébert et Lise Poissant
Impression et graphisme :
Communication Globale Pub Cité
Tirage : 975 copies

Ce document est imprimé par un imprimeur
écologique qui utilise ces procédés :



GREENWORKS™

Ce document est recyclable.
Partagez-le avec un ami!





Urbanisme et travaux publics

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT



1^{er} DÉC – 1^{er} AVRIL

L'interdiction de stationner dans les rues, la nuit entre minuit et 7 heures du matin, débutera le 1^{er} décembre 2017 pour se terminer le 1^{er} avril 2018.

Par contre, une tolérance est accordée la nuit, du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, à la condition qu'il n'y ait pas de chute de neige, de verglas ou de grésil nécessitant des opérations d'entretien hivernal des rues.

Également, pour la période des fêtes, c'est-à-dire du 22 décembre au 3 janvier 2018, une tolérance générale est accordée sauf pour la même condition que le paragraphe précédent.

En dehors des périodes mentionnées plus haut, les citoyens devront prendre les dispositions nécessaires afin de ne pas stationner leur véhicule dans la rue car le montant réclamé pour chaque infraction est de 43 \$.

Pour plus d'informations concernant les opérations d'entretien hivernal, composez le numéro de téléphone suivant :

Ligne info-stationnement de nuit

Régie intermunicipale de police Roussillon :
450 638-0911, poste 2.



L'hiver, positionnez vos bacs roulants de la bonne façon pour faciliter la collecte et ne pas nuire au déneigement!



Déblaiement des entrées et des bornes d'incendie

Nous vous rappelons qu'il est **interdit** de mettre la neige de votre entrée **sur la voie publique**.

Par respect pour vos voisins, vous **devez déposer la neige** de votre entrée **sur votre terrain**.

Veuillez **porter une attention particulière aux terrains situés aux intersections publiques**.

SVP, évitez d'enneiger les bornes d'incendie puisque leur accessibilité est essentielle pour assurer la protection incendie de votre voisinage.

Merci de votre collaboration!





Environnement et collectes spéciales

COLLECTES DE COMPOST

PROCHAINES COLLECTES : LES MARDIS 9 ET 23 JANVIER

La Municipalité de Saint-Mathieu procède actuellement à la renégociation du contrat afin de poursuivre le service de compostage. Des nouvelles vous seront données en janvier 2018.

ORDURES Collectes devancées



Avant 7 h :



Les samedis
23 et 30 décembre

SURPLUS DE CARTON VENDREDI 5 JANVIER



Placez le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage. Ne pas attacher les retailles ni les ficeler. Défaire les boîtes trop volumineuses et éviter les charges trop lourdes.

* Pour être ramassées, les boîtes ne doivent pas être ensevelies sous la neige.

* Tout au long de l'année, il est possible d'aller porter gratuitement vos surplus de carton au conteneur prévu à cet effet au garage municipal.

COLLECTES DE SAPINS NATURELS LES MARDIS 9, 16 ET 23 JANVIER 2018

Votre sapin doit être dépouillé de toutes décorations, le tronc orienté en bordure de la rue.

Notez qu'aucun ne sapin sera ramassé à la collecte des déchets.

Si vous manquez la collecte, vous pouvez toujours déposer de votre arbre au garage municipal.



NOËL : tout ne va pas dans le bac!

Différents articles de décoration de Noël et d'emballages cadeaux ne vont pas dans le bac de recyclage.

Avant d'utiliser ces articles, pensez à des alternatives plus vertes!

Emballages

- Choux et rubans
- Cordes, ficelles, etc.
- Papiers métallisés ou plastifiés
- Styromousse (sous toutes ses formes)

Vaisselle

- Nappes et napperons en plastique souillés
- Verres et vaisselles en styromousse ou plastique no 6
- Vaisselles et verres brisés

Décorations

- Bonbonnes de neige artificielle
- Personnages de Noël gonflables
- Branches, couronnes et sapins (naturels et artificiels)
- Crèche et personnages
- Lumières et ampoules
- Extensions électriques
- Pied supportant le sapin
- Cheveux d'ange
- Réflecteurs
- Glaçons
- Guirlandes

Suivi du projet : 100 ans, 100 arbres

Des plantanes, tulipiers, charmes et viornes ont contribué à embellir le parc Pierre-Mondat cette année. En effet, trente-trois (33) arbres de calibre notable ont été plantés lors de la phase 1 du projet 100 ans, 100 arbres.

Merci à l'entreprise Botanix de La Prairie pour leur généreux don de douze (12) arbres. Merci également aux bénévoles qui les ont plantés en bande riveraine de la rivière La Tortue, au centre du village et dans la bretelle de l'autoroute 15 pour contribuer au projet de reboisement de l'OBNL la Vigile verte, ce dernier projet ayant préalablement reçu l'autorisation du ministère des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.





Programmation des loisirs - Hiver 2018

Séance d'inscription



Les modalités et formulaire d'inscription sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://municipalite.saint-mathieu.qc.ca/inscriptions-aux-activites>. Vous devez remplir un formulaire d'inscription par activité, pour chaque participant. Retournez-le par courriel à loisirs@municipalite.saint-mathieu.qc.ca, par télécopieur au 450 632-9544, par la poste ou en personne, accompagné de votre paiement, à l'hôtel de ville au 299, chemin Saint-Édouard ou déposez votre enveloppe scellée dans la boîte aux lettres rouges située à l'entrée du bâtiment.

Mise en forme - 16 ans et +

MATÉRIEL À APPORTER :

Tapis de sol et souliers de course à semelles blanches.

HORAIRE :

Les lundis et mercredis de 19 h 45 à 20 h 45

Du 22 janvier au 7 mai 2018, durée de 15 cours

Relâche le lundi 2 avril pour Pâques

TARIF :

	Résident	Non-résident
1 cours	90 \$ / pers.	120 \$ / pers.
2 cours	150 \$ / pers.	195 \$ / pers.
À la présence	10 \$ / cours	13 \$ / cours

ENDROIT : Centre communautaire / grande salle

PROFESSEUR : Janet Olsen

Un minimum de 10 participants est requis pour débiter les cours.

Cours de danse en ligne

Cours de danse pour débutants et intermédiaires.

MATÉRIEL À APPORTER :

Souliers confortables.

HORAIRE :

Les jeudis de 19 h à 20 h

Du 25 janvier au 12 avril 2018, durée de 12 cours

TARIF :

	Résident	Non-résident
	72 \$ / pers.	95 \$ / pers.
À la présence	10 \$ / cours	13 \$ / cours

ENDROIT : Centre communautaire / grande salle

PROFESSEUR : Daniel Chartier

Un minimum de 10 participants est requis pour débiter les cours.

Badminton pour tous Activité familiale

MATÉRIEL À APPORTER :

Raquette, moineau et souliers de course à semelles blanches seulement.

HORAIRE :

Lundis, mardis et mercredis, de 16 h à 19 h

15 semaines, du 22 janvier au 7 mai

Relâche le 2 avril pour Pâques

TARIF :

	Résident	Non-résident
	Gratuit	5 \$ / pers. / sem.

ENDROIT : Centre communautaire / grande salle

Réservation par téléphone au 450 632-9528, poste 0.

PLAGES DE RÉSERVATION

(2 terrains sont disponibles par plage de réservation)

16 h à 17 h • 17 h à 18 h • 18 h à 19 h

Yoga

MATÉRIEL À APPORTER :

Tapis de yoga, vêtements et souliers confortables.

HORAIRE :

Les mardis de 19 h 15 à 20 h 15

Du 23 janvier au 17 avril, durée de 12 cours

Relâche le 8 mars

TARIF :

	Résident	Non-résident
	96 \$ / pers.	125 \$ / pers.
À la présence	10 \$ / cours	13 \$ / cours

ENDROIT : Centre communautaire / grande salle

PROFESSEUR : Sophie Lupien

Un minimum de 12 participants est requis pour débiter les cours.



Bibliothèque et vie communautaire



BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-ROUTHIER

Suivez-nous sur Facebook : bibliothèque Danielle-Routhier

Formation gratuite IPAD intermédiaire

INSCRIPTION LE 23 JANVIER DE 18 H À 20 H À LA BIBLIOTHÈQUE

- La carte d'assurance maladie et le certificat de naissance grand format sont **obligatoires** à l'inscription.
- Connaissance des IPAD, niveau débutant, nécessaire.
- Apportez votre IPAD.

DÉBUT DE LA FORMATION LE 30 JANVIER 2018

Les mardis, du 30 janvier au 3 avril, de 18 h 30 à 21 h, durée de 10 semaines.

LIEU : Cuisine du Centre communautaire
15 participants minimum.

Faites vite! Places limitées!

Train des Fêtes

Le 25 novembre dernier, le train des Fêtes du Canadien Pacifique a réuni plus de 2 500 personnes!

Merci à tous les bénévoles, aux employés impliqués ainsi qu'aux partenaires de l'événement :

- Cabane à sucre Dinelle
- Canadien Pacifique
- Chapiteau Montréal
- Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
- École Jacques-Barclay
- Groupe M.D.
- Régie intermunicipale de police Roussillon
- Service de prévention incendie Les Berges du Roussillon
- Service de sécurité incendie Saint-Philippe/Saint-Mathieu
- Tim Hortons - Candiac

L'heure du conte

Les enfants du préscolaire sont invités à la lecture d'un conte, tous les 3^e mercredi du mois, à partir de 10 h.

PROCHAINES DATES :

- 17 janvier
- 21 février
- 21 mars
- 18 avril

Réservez votre place par téléphone au 450 632-9528, poste 3.



Guignolée

L'Entraide Saint-Mathieu était sur place afin d'amasser des denrées alimentaires et des dons en argent. Le Canadien Pacifique leur a d'ailleurs remis un chèque de 4 500 \$.

Un grand MERCI à Nathalie Godin et son équipe de bénévoles ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué généreusement à la **Guignolée du 3 décembre** dernier.

Habillons un enfant

Mille mercis à M. Zaffar Mawji, de l'organisme Habillons un enfant, qui a financé l'habillement complet de 8 enfants de Saint-Mathieu à l'Aubainerie.



Société de l'assurance
automobile
Québec



Opération
Nez rouge
Candiac-La Prairie



1-2-8-9-15-16-22-23-31
décembre

450 659-9651
1 866 DESJARDINS

candiac-la-prairie@operationnezrouge.com



Activités du Club Lions

ACTIVITÉS D'AUTOFINANCEMENT CLUB LIONS DE SAINT-MATHIEU

Brunch au Centre communautaire de Saint-Rémi
21 janvier 2018 de 8 h à 13 h

**Souper spaghetti au Centre communautaire de
Saint-Mathieu**
18 mars 2018 de 16 h à 19 h

Informations : Roger Robert au 450 454-2769



Musée d'archéologie de Roussillon

Noël en 1667

Du 25 novembre au 30 décembre
GRATUIT

1667
*La fondation d'une ville,
la naissance d'une région*



QUAND ET COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT AU PRÉSCOLAIRE (MATERNELLE)?

La période d'inscription au préscolaire, pour l'année scolaire 2018-2019, aura lieu au début du mois de février 2018.

Pour inscrire votre enfant, présentez-vous à l'école de votre secteur afin de remplir les formulaires d'inscription.

Notez que pour être admis au préscolaire, votre enfant doit être âgé de 4 ans au 30 septembre 2018 pour la maternelle 4 ans et de 5 ans au 30 septembre 2018 pour la maternelle 5 ans. Vous devez également fournir les documents suivants :

Pour les enfants nés au Canada

- L'ORIGINAL du certificat de naissance grand format.

Pour les enfants nés ailleurs qu'au Canada

- L'ORIGINAL du certificat de naissance grand format, traduit s'il y a lieu, ainsi que l'ORIGINAL du ou des documents d'immigration.

Ainsi que ces deux documents :

- Une preuve de résidence (exemples : compte de taxes, facture d'électricité ou permis de conduire – sans étiquette de changement d'adresse).
- La carte d'assurance-maladie de l'enfant.

Pour connaître votre école de secteur, consultez le www.csdgs.qc.ca/geobus vers la fin du mois de janvier. Pour connaître les coordonnées de l'école de votre secteur, visitez le www.csdgs.qc.ca/trouver-une-ecole-primaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Dépouillement de l'arbre de Noël

Le 10 décembre dernier, 155 enfants ont reçu un beau présent du père Noël et de la fée des étoiles ainsi que la visite de 3 membres de l'équipe de Pat Patrouille : Chase, Stella et Marcus !

Merci à nos précieux bénévoles ainsi qu'à nos collaborateurs, qui ont contribué au plaisir de nos enfants :

- Cabane à sucre Dinelle
- Carrosserie C.J.L. enr.
- Cité mobile - Fiducie Gilbert Pelletier
- Club Lions Saint-Mathieu
- Dépanneur Boni-Soir
- Enseigne Reno
- Fer ornemental Jean-Guy Robert inc.
- Garage Daniel Lagacé
- Garage Georges Trudeau Ltée.
- Garage René Bédard inc.
- Kenworth
- Les Emballages 2M inc.
- More 4 Floors
- Soudure M & M inc.
- Structures Morel inc.



Prêt de raquettes durant la saison hivernale

Vous pouvez emprunter gratuitement des raquettes à la Municipalité pour vos activités hivernales!

Raquettes disponibles pour enfants et adultes. Présentez-vous à la réception de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture ou appelez au 450 632-9528, poste 0. Un dépôt sera exigé.



La Municipalité de Saint-Mathieu vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2018.

Que la fierté ressentie lors du 100^e anniversaire se poursuive encore très longtemps !

Joyeuses fêtes et bonne année 2018 !

*Lise Poissant,
Mairesse*